

## **Bienvenue dans le réseau des Universités de technologie**

*L'UTBM à Belfort-Montbéliard, l'UTC à Compiègne et l'UTT à Troyes sont regroupés dans le réseau des « universités de technologie » : elles réunissent la renommée des grandes écoles d'ingénieurs et les atouts des universités.*

*Établissements publics, elles délivrent des diplômes d'ingénieur habilités par le ministère de l'éducation nationale, validés par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) et reconnus par le monde professionnel.*

*Ils confèrent le grade de master.*

### **↪ Les points forts de la formation**

- > Un 1er **cycle différent d'une prépa** (le tronc commun) : il est proposé aux étudiants une formation générale où l'on aborde toutes les disciplines scientifiques et techniques, une ouverture sur les sciences humaines et sociales,
- > Une **orientation progressive** : les deux années de tronc commun permettent à l'étudiant de confirmer ses choix,
- > Une **formation à la carte** : possibilité de choisir son parcours (filière libre : possibilité de suivre un parcours personnalisé : choix des UV, cursus par projet...)
- > Une **formation équilibrée** : pour devenir un ingénieur généraliste capable de s'adapter aux évolutions technologiques.
- > **L'entreprise dans le quotidien de la formation** : 13 à 14 mois de stage en France ou à l'étranger
- > Une **formation tournée vers l'international** : possibilité d'obtenir des doubles diplômes.

## 🔗 Le cursus et les formations proposées

Le cursus (5 années : 2 années de tronc commun – 3 années de branche)

Les UT délivrent un **diplôme d'ingénieur généraliste** accessible après le bac (post-bac), une classe prépa, un DUT, BTS (BAC+2 = branche), une licence ou un master.

### **Le tronc commun** : 4 semestres d'études

Les enseignements scientifiques : maths, physique..., techniques : informatique, dessin technique..., langues étrangères et sciences humaines, sont répartis en nombre d'heures équilibré.

Le volume de travail est estimé à environ 50 heures par semaine (cours + travail personnel).

Un stage de 1 mois en entreprise est obligatoire à la fin du 1er semestre. Le 4ème semestre de tronc commun peut être effectué dans une université partenaire à l'étranger.

### **Les branches** : 4 à 6 semestres

Le passage en branche, pour les étudiants de tronc commun, se fait dès le nombre de crédits requis obtenus, soit 102 crédits ECTS, selon le choix de l'étudiant.

En 3ème semestre de branche, les étudiants choisissent une filière : elle apporte des compétences plus spécifiques.

Lorsqu'un étudiant a un projet de carrière qui ne s'intègre pas dans une filière il a la possibilité de proposer un cursus personnalisé : la filière libre.

Un stage de 6 mois et un projet de fin d'études de 6 mois sont obligatoires pendant ces trois années, ils peuvent être suivis en France ou à l'étranger.

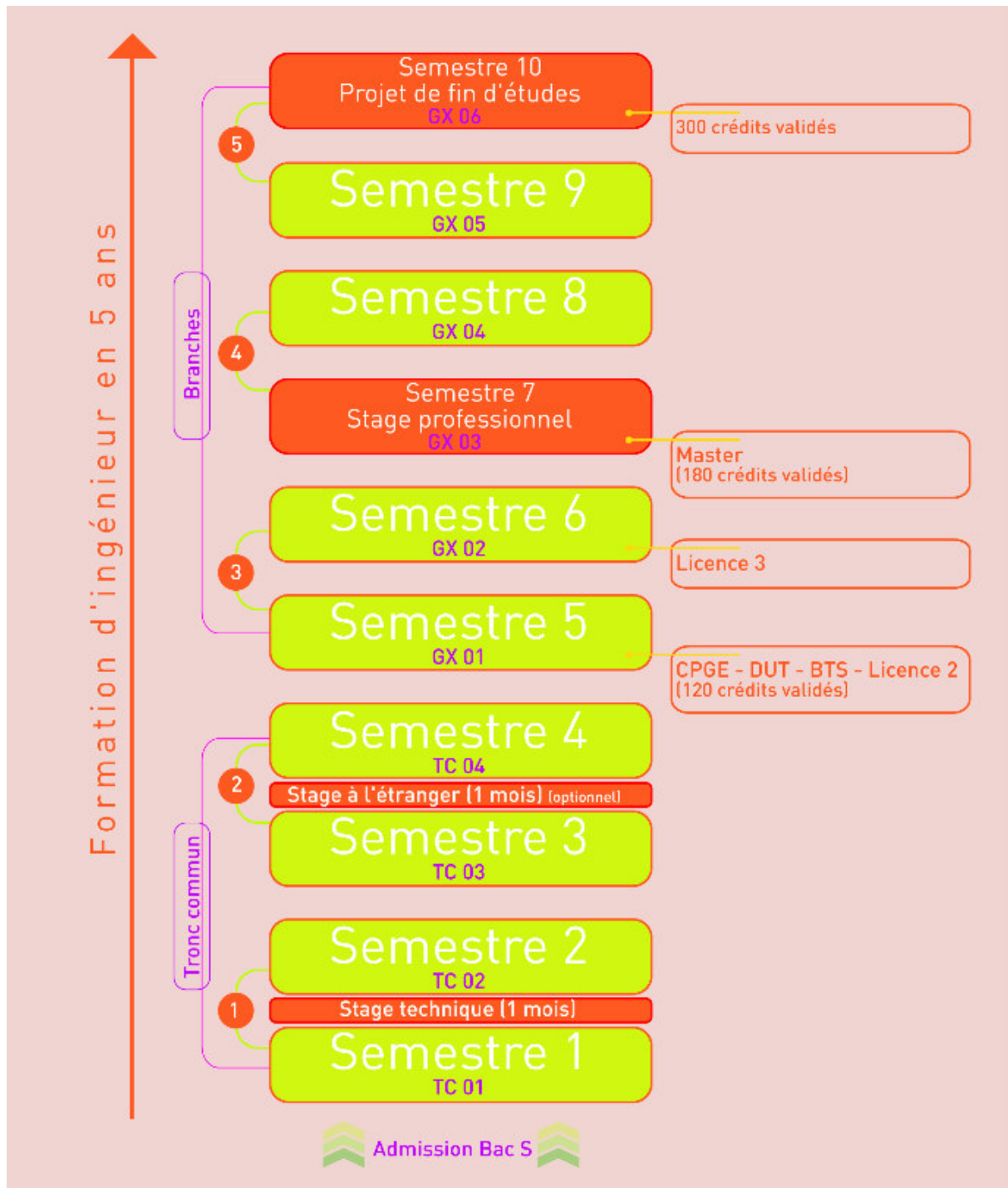
**Les unités de valeur (UV)** sont regroupées en catégories et validées à l'issue du semestre :

- ▶ Connaissances scientifiques (CS),
- ▶ Techniques et méthodes (TM),
- ▶ Technologie et sciences de l'homme (TSH),
- ▶ Projets/stages.

### **Le niveau de langue :**

Un niveau B2 est demandé et doit être validé par un test externe (score minimal de 785 au « Listening and reading test » du TOEIC ou de tout autre test certifiant du niveau B2

Une préparation au test externe est assurée.



### L'organisation des études en semestres

Les Bac STI et STL peuvent déposer leur candidature à l'UTBM. Une formation spécifique leur est proposée en première année.

## ☞ La procédure de recrutement

L'UTC centralise l'ensemble des dossiers de candidature pour les 3 UT.  
Deux rentrées sont proposées par année universitaire (février et septembre).

Le recrutement se fait en deux temps :

→ le **dossier de candidature** saisi en ligne

→ l'**entretien** auquel sont convoqués les candidats dont les résultats scolaires correspondent aux attentes des UT. Les entretiens se déroulent en groupe pour les candidats post-bac et individuellement pour les candidats qui postulent en branches.

Les résultats sont transmis aux candidats via le site APB pour les candidats à Bac et Bac+1, et par courriel suivi d'un courrier postal pour les candidats en branches.

### Printemps (rentrée en février)

Le dossier comprend : la saisie en ligne sur le site <http://3ut-admissions.utc.fr>, puis l'envoi par courrier postal, des documents demandés.

Le calendrier s'établit comme suit :

octobre	novembre	décembre	janvier
le 1er : ouverture du site de saisie	le 15 : date limite de dépôt de candidature <b>mi-novembre</b> début des entretiens	<b>mi-décembre</b> fin des entretiens	le 15 : résultats

### Automne (rentrée de septembre)

L'inscription s'effectue sur :

- [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) pour les candidats en tronc commun (post bac)
- <http://3ut-admissions.fr> pour les candidats en branches (Bac+2), suivi de l'envoi des pièces demandées.

inscription	ouverture du site	entretiens	résultats
<b>Tronc commun</b>	du 20/01 au 20/03	de mars à mai	<u>3 phases d'admissions</u> 1ere phase : 7 juin 2 <sup>e</sup> phase : 21 juin 3 <sup>e</sup> phase : 14 juillet
<b>Branches</b>	du 20/01 au 20/04	de mars à mai	mi-juin

### La saisie en ligne

Nous vous invitons à consulter la liste "des diplômes recevables" afin de vérifier que votre diplôme est recevable au sein du réseau des UT.

Un **numéro de dossier** vous sera attribué ainsi qu'un **mot de passe** ; ils vous seront demandés à chaque connexion pour compléter, modifier ou consulter votre dossier.

Respectez les dates limites indiquées (calendrier APB ou site réseau des UT) pour le **dépôt de votre candidature** et pour le **paiement**.

Si vous êtes candidat en branches, vous ne pourrez plus modifier votre candidature ou modifier l'ordre de vos choix après la date de clôture des inscriptions.

**Pour les candidats BAC+2**, complétez le document "dossier à retourner" accompagné des pièces suivantes : **copies uniquement**

- ▶ le document "paiement effectué", si nécessaire,
- ▶ le diplôme de baccalauréat,
- ▶ les résultats de chaque année d'étude post-baccalauréat
- ▶ le diplôme ou une attestation provisoire de réussite au diplôme, dès obtention
- ▶ les résultats d'admissibilités pour les candidats en CPGE, dès obtention
- ▶ le certificat de scolarité pour l'année universitaire 2011-2012,
- ▶ la lettre de motivation manuscrite comportant votre nom et votre prénom
- ▶ la photo d'identité
- ▶ éventuellement des pièces justificatives (ex : certificat médical, justificatifs d'interruption d'études, domaine d'excellence)
- ▶ pour les candidats résidant à l'étranger : le justificatif d'inscription à Campus France et le programme complet de vos études en cours.

**ATTENTION : Vous avez 15 jours, après avoir enregistré votre candidature, pour nous transmettre les documents en votre possession dans une enveloppe A4 à l'adresse suivante :**

**UTC – service des admissions – BP 10501 – 60205 COMPIEGNE cedex, en mentionnant « Candidat branche » sur l'enveloppe.**

**Les documents manquants pourront être envoyés dans un deuxième temps.**

Pour les candidats actuellement en cursus hors de la France métropolitaine, vous pouvez transmettre vos documents par courriel à :

[univtechnobranches@utc.fr](mailto:univtechnobranches@utc.fr)

La rubrique "domaine d'excellence"

Cette rubrique ne doit être complétée que si vous avez un domaine d'excellence sportif ou musical. Le candidat sollicitant le domaine d'excellence en sport ou en musique aura, après examen et validation des justificatifs transmis, un entretien particulier avec un enseignant du domaine choisi. Il conviendra de transmettre, lors de l'envoi des documents demandés, les pièces suivantes :

- ▶ le niveau acquis dans l'activité concernée,
- ▶ le nombre d'heures consacrées par semaine,
- ▶ les performances sportives internationales réalisées ou les prix décernés (l'année précédente).

Les candidats étrangers résidant à l'étranger (Bac+2 et plus)

Vous devez vous inscrire sur le site de **campusfrance.org** de votre pays. A l'issue de votre inscription sur leur site, vous obtiendrez un numéro de dossier à nous communiquer lors de la saisie de votre candidature sur notre site. Campus France se charge du TCF. Il est nécessaire de justifier de revenus suffisants pour séjourner en France (les 3 UT ne peuvent accorder de bourse et/ou d'aide).

## L'ENTRETIEN

Des entretiens de groupe seront effectués pour les candidats de terminale et BAC+1. Les candidats en branche auront, quant à eux, un entretien individuel. Les entretiens se

déroulent après la saisie de la candidature, de mars à fin mai. Les candidats, dont les résultats scolaires correspondent aux attentes des UT, seront convoqués.

Les étudiants en cursus à l'étranger sont systématiquement dispensés de l'entretien **sur justificatif**.

Les convocations seront transmises sur la messagerie avec une confirmation par envoi postal.

## 🔗 RESULTATS – INSCRIPTION

### Résultats d'admission

Les résultats sont communiqués pour les candidats post-bac : en **juin et juillet** sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr). Pour les candidats Branches : **mi-juin** par courrier électronique puis suivis d'un courrier postal. Chaque jury d'admission se prononce en tenant compte du classement des vœux du candidat et sous réserve des places disponibles.

### Confirmation d'inscription pour les candidats en branche

Les candidats admis doivent obligatoirement confirmer leur intention d'inscription, sur le site <http://3ut-admissions.utc.fr/> dans les délais précisés sous peine d'être considérés comme démissionnaires.

## 🔗 RECONNAISSANCE DE CREDITS

Des crédits peuvent être accordés par équivalence lors de la réussite à une formation scientifique ou technologique compatible avec la formation d'ingénieur. **La reconnaissance des crédits n'est pas automatique.**

Niveau	Crédits/ Equivalence reconnue	Crédits à obtenir	Années d'étude <small>*sous réserve de l'obtention de crédits compatibles avec notre cursus</small>
<b>BAC S</b> UTBM : S - STI – STL	300		5 ans
<b>BAC +1</b> (L1, math sup, PCEM1...)	Maxi 60 (selon étude du dossier)	240	4 ans*
<b>BAC +2</b> (DUT, L2, CPGE...)	Maxi 120	180	3 ans*
<b>BAC +3</b> (L3)	Maxi 150	150	2 ans et demi*
<b>BAC+4</b> (M1) + stage 20 semaines minimum	Maxi 180 (120 + 60)	120	2 ans

## 🔗 INFORMATIONS PRATIQUES

Le coût d'examen de la candidature s'élève à 95 €. Les boursiers, **sous réserve d'un justificatif**, ne paient pas les frais de dossiers.

Les modes de paiement

**Le paiement en ligne sécurisé est très vivement recommandé.**

Les autres modes de paiement acceptés :

- virement bancaire (joindre une copie du justificatif)
- chèque (à l'ordre de l'agent comptable de l'UTC),
- mandat (joindre une copie du justificatif du paiement avec les noms, prénoms et numéro de dossier)

Le compte bancaire de l'UTC :

**Domiciliation :** TRESOR PUBLIC DE BEAUVAIS

**Titulaire du compte :** AGENT COMPTABLE DE L'UTC

**N° du compte :** 10071 – 60000 – 00001008068 clé 86

IBAN FR 76 100 71600 0000 0010 0806 886

SWIFT : BDF EF RPP XXX

**Aucun règlement en espèces ne sera accepté. Les dossiers non accompagnés du titre de paiement ne seront pas examinés.**

Frais de scolarité (établissement public)

Les frais de scolarité sont ceux d'une école publique d'ingénieur : 584 € pour l'année 2011-2012, ils sont fixés par notre Ministère de tutelle tous les ans. Les étudiants entrant en février ne paient qu'un semestre.

Gratuit pour les boursiers du Gouvernement Français.

Bourses et logement

Consultez les sites **www.utbm.fr – www.utc.fr – www.utt.fr**

Pour bénéficier d'une chambre en résidence universitaire, votre demande doit être transmise au service du CROUS dont dépend l'établissement pour lequel vous postulez entre le 15 janvier et le 30 avril:

Belfort : **www.dse.ac-besancon.fr**

Compiègne : **www.dse.ac-amiens.fr**

Troyes : **www.dse.ac-reims.fr**

**Les journées portes ouvertes 2012**

**UTBM :** 21 janvier et 25 février

**UTC :** 21 janvier et 17 mars

**UTT :** 7 janvier et 17 mars

[www.utbm.fr](http://www.utbm.fr)

[www.utc.fr](http://www.utc.fr)

[www.utt.fr](http://www.utt.fr)